



AUX CHEMINOTS CONTRACTUELS & STATUTAIRES

Montreuil, le 13 octobre 2025

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ OBLIGATOIRE

NON AU VOL DES SALAIRES ! NON À L'ABANDON DES RETRAITÉS !

**La CGT refuse
de signer un accord
« de mécanisme de fonds
de solidarité » qui laisse
de côté des centaines
de milliers de retraités,
tandis que les assureurs
privés s'enrichissent sur
le dos des cheminots.**

Après avoir rendu obligatoire la complémentaire santé pour tous les cheminots statutaires et contractuels, la Direction et les organisations syndicales signataires organisent le détournement d'une partie du salaire des cheminots et l'abandon des retraités.

Elles ont affirmé aux cheminots que le mécanisme de l'accord (4 euros par mois prélevés sur les salaires pour alimenter un fonds de solidarité) leur garantirait une aide lorsqu'ils seraient en retraite. De « solidarité », le dispositif n'en a que le nom !

UNE SOLIDARITÉ TRAHIE ET DES RETRAITÉS LAISSÉS POUR COMPTE

Les conditions de ressources reprises dans le dispositif pour pouvoir prétendre à cette prestation financière excluent une très large partie des cheminots futurs retraités.

L'accord exclut également les 220 000 cheminots déjà à la retraite.

De plus, les cheminots qui se verraient transférés dans des entreprises ferroviaires autres que filiales SNCF et qui auraient pourtant cotisé ne pourront prétendre à aucune prestation.

Le dispositif met en place un système à cotisation définie unique sans participation de l'employeur, sans tenir compte des différents niveaux de salaire et sans garantir de droits aux cheminots. Il balaye ainsi le principe selon lequel « on cotise selon ses moyens pour recevoir en fonction de ses besoins ».

UN RAPT SALARIAL POUR GAVER DES ORGANISMES PRIVÉS

Plus de 7,4 millions d'euros par an seront ainsi détournés des salaires des cheminots pour alimenter ce fonds logé dans un organisme privé.

Les frais de gestion de l'organisme privé reposeront sur l'ensemble des contrats retraités. Et cerise sur le gâteau, pour prétendre à une prestation au titre de ce dispositif, un futur retraité doit répondre à des critères de ressources mais aussi à une obligation d'adhésion à un contrat « retraité » proposé par Malakoff Humanis.

Ce dispositif est un détournement des cotisations des cheminots, puisque l'argent prélevé sur leur salaire sert à alimenter un fonds, dont l'accès est conditionné à la souscription d'un contrat « retraité » auprès de l'organisme privé. En imposant cette adhésion, le mécanisme revient à une forme de vente forcée, obligeant les cheminots à acheter un produit pour pouvoir bénéficier de prestations financées par leurs propres cotisations.



Alors que la Sécurité sociale célèbre ses 80 ans, ce dispositif va à l'encontre même de ses principes fondamentaux, comme un véritable pied de nez à son héritage. Les trois organisations syndicales signataires de l'accord Frais de santé (Unsa, Sud-Rail et CFDT) ont validé ces principes destructeurs de droits.

Il n'est pas trop tard pour dénoncer cet accord scélérat et porter dans l'unité la plus large les exigences d'une meilleure protection sociale pour tous les cheminots, actifs et retraités.

Nous dénonçons ce hold-up, véritable régression sociale, qui met en danger la solidarité entre actifs et retraités, sans assurer de protection efficace pour toutes et tous.

La CGT reste fidèle à ses engagements : défendre les droits des cheminots, préserver le pouvoir d'achat et garantir une protection sociale collective, indépendante des logiques de profit.

LA FÉDÉRATION CGT DES CHEMINOTS REVENDIQUE :

- **l'extension du régime spécial SNCF à tous les cheminots ainsi que l'amélioration des droits spécifiques ;**
- **le 100 % Sécu pour notamment une totale prise en charge des frais de santé, dans une Sécurité sociale intégrale.**

Les moyens pour financer ces besoins existent ! Il suffit d'une autre répartition des richesses en commençant par l'exigence des augmentations salariales ainsi que de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Informez-vous auprès de vos syndicats de site et faites comme des milliers de cheminots, rejoignez la CGT !

**REFUSONS L'IMPOSTURE !
ENSEMBLE, GAGNONS
SUR NOS REVENDICATIONS !**

